



FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

Oxygène comprimé

Date de Publication: 16.01.2013
Date de dernière révision: 15.02.2021

Version: 1.6

FDS n°: 000010021701
1/16

RUBRIQUE 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise

1.1 Identificateur de produit

Nom du produit: Oxygène comprimé

Nom commercial: Biolind 4, Laser Oxygène, Oxygène, Oxygène 3.5 Chimie, Oxygène 5.0 Instrument, Oxygène 5.6 Laboratoire, Oxygène 6.0 Scientifique, Oxygène Aviation, Oxygène Montagne, Oxygène PHE, Oxygène médicinal comprimé, Oxygène Plongée

Identificateur supplémentaire

Désignation chimique: oxygene
Formule chimique: O₂
Numéro d'identification UE: 008-001-00-8
N° CAS: 7782-44-7
N°CE: 231-956-9
N° d'enregistrement REACH: Inscrit dans l'Annexe IV/V du Règlement 1907/2006/EC (REACH), exempté d'enregistrement.

1.2 Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

Utilisations identifiées: Industriel et professionnel. Exécuter une évaluation de risques avant l'utilisation.
Gaz de fond pour les mélanges. Gaz d'étalonnage. Gaz vecteur. Synthèse chimique. Combustion, processus de soudure et de découpage. Gaz d'emballage alimentaire. Utilisation en laboratoire. Gaz laser. Agent d'oxydation. Gaz de procédé. Gaz protecteur dans le soudage à gaz Gaz de test. utilisation de gaz pour fabriquer des produits pharmaceutiques. Utilisation grand public
Agent d'oxydation.
Il est de la responsabilité de l'utilisateur final de s'assurer que le produit fourni est approprié à l'usage prévu.

Usages déconseillés: Une qualité technique ou industrielle ne doit pas être utilisée pour des applications médicales, agroalimentaires ou pour inhalation.

1.3 Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

Fournisseur

Linde France s.a.
523 cours du 3ème Millénaire, CS 10085
F-69792 Saint Priest Cedex

Téléphone: +33 (0)826 081 212

E-mail: sheq.lg.fr@linde.com

1.4 Numéro d'appel d'urgence: Numéro ORFILA (INRS): +33(0)1 45 42 59 59

SDS_FR - 000010021701



FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

Oxygène comprimé

Date de Publication: 16.01.2013
Date de dernière révision: 15.02.2021

Version: 1.6

FDS n°: 000010021701
2/16

RUBRIQUE 2: Identification des dangers

2.1 Classification de la substance ou du mélange

Classification selon le règlement (CE) n° 1272/2008 et ses amendements.

Dangers Physiques

Gaz oxydant

Catégorie 1

H270: Peut provoquer ou aggraver un incendie; comburant.

Gaz sous pression

Gaz comprimé

H280: Contient un gaz sous pression; peut exploser sous l'effet de la chaleur.

2.2 Éléments d'Étiquetage



Mention d'Avertissement: Danger

Déclaration(s) de risque: H270: Peut provoquer ou aggraver un incendie; comburant.
H280: Contient un gaz sous pression; peut exploser sous l'effet de la chaleur.

Conseils de Prudence Généralités

Aucun(e).

Prévention:

P220: Tenir à l'écart des vêtements et d'autres matières combustibles.
P244: Ni huile, ni graisse sur les robinets et raccords.

Intervention:

P370+P376: En cas d'incendie: obturer la fuite si cela peut se faire sans danger.

Stockage:

P403: Stocker dans un endroit bien ventilé.

Evacuation

Aucun(e).

2.3 Autres dangers

Aucun(e).



FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

Oxygène comprimé

Date de Publication: 16.01.2013
Date de dernière révision: 15.02.2021

Version: 1.6

FDS n°: 000010021701
3/16

RUBRIQUE 3: Composition/informations sur les composants

3.1 Substances

Désignation chimique oxygène
Numéro d'identification UE: 008-001-00-8
N° CAS: 7782-44-7
N° CE: 231-956-9
N° d'enregistrement REACH: Inscrit dans l'Annexe IV/V du Règlement 1907/2006/EC (REACH), exempté d'enregistrement.
Pureté: 100%
 La pureté de la substance dans cette section est uniquement utilisée à des fins de classification, et ne représente pas la pureté réelle de la substance telle que fournie, pour laquelle il faut consulter d'autres documents.
Nom commercial: Biolind 4, Laser Oxygène, Oxygène, Oxygène 3.5 Chimie, Oxygène 5.0 Instrument, Oxygène 5.6 Laboratoire, Oxygène 6.0 Scientifique, Oxygène Aviation, Oxygène Montagne, Oxygène PHE, Oxygène médical comprimé, Oxygène Plongée

Désignation chimique	Formule chimique	Concentration	N° CAS	N° d'enregistrement REACH	facteurs M:	Notes
oxygène	O ₂	100%	7782-44-7	Inscrit dans l'Annexe IV/V du Règlement 1907/2006/EC (REACH), exempté d'enregistrement.	-	

Toutes les concentrations sont en pourcentage en poids, sauf si l'ingrédient est un gaz. Les concentrations de gaz sont en pourcentage molaire. Toutes les concentrations sont nominales.

Cette substance est soumise des limites d'exposition sur le lieu de travail.

PBT : substance persistante, bioaccumulable et toxique.

vPvB : substance très persistante et très bioaccumulable.

RUBRIQUE 4: Premiers secours

Généralités: Emmener immédiatement à l'air frais la personne exposée.

4.1 Description des premiers secours

Inhalation: Emmener immédiatement à l'air frais la personne exposée.

Contact oculaire: Effets indésirables non attendus de ce produit

Contact avec la Peau: Effets indésirables non attendus de ce produit



FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

Oxygène comprimé

Date de Publication: 16.01.2013
Date de dernière révision: 15.02.2021

Version: 1.6

FDS n°: 000010021701
4/16

Ingestion: L'ingestion n'est pas considérée comme un mode d'exposition possible.

4.2 Principaux symptômes et effets, aigus et différés: L'inhalation continue de concentrations supérieures à 75% peut causer des nausées, des étourdissements, des difficultés respiratoires et des convulsion.

4.3 Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

Dangers: Aucun(e).

Traitement: Aucun(e).

RUBRIQUE 5: Mesures de lutte contre l'incendie

Dangers d'Incendie Généraux: La chaleur peut provoquer l'explosion des récipients.

5.1 Moyens d'extinction

Moyens d'extinction appropriés: Eau. Poudre sèche. Mousse. Dioxyde de carbone.

Moyens d'extinction inappropriés: Aucun(e).

5.2 Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange: Entretient la combustion.

Produits dangereux résultant de la combustion: Aucun(e).

5.3 Conseils aux pompiers

Procédures spéciales de lutte contre l'incendie: En cas d'incendie: obturer la fuite si cela peut se faire sans danger. Continuer à arroser à l'eau depuis un endroit protégé, jusqu'à ce que le récipient soit froid. Utilisez des agents d'extinction pour contenir le feu. Isolez la source du feu ou laissez-le brûler.

Équipement de protection spécial pour le personnel préposé à la lutte contre le feu: Les pompiers doivent porter un équipement de protection standard, notamment vêtement ignifuge, casque à masque facial, gants, bottes en caoutchouc et, dans les espaces clos, un appareil respiratoire autonome.
Ligne directrice: EN 469:2005 : vêtements protecteurs pour pompiers. Exigences de performance des vêtements de protection pour lutte anti-incendie. EN 15090 : chaussures pour pompiers. EN 659 Gants de protection pour les pompiers. EN 443 Casques pour la lutte anti-incendie dans les constructions et autres structures. EN 137 Appareils de protection respiratoire - Appareil respiratoire d'air comprimé en circuit ouvert indépendant avec masque plein - Exigences, test, marquage.



FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

Oxygène comprimé

Date de Publication: 16.01.2013
Date de dernière révision: 15.02.2021

Version: 1.6

FDS n°: 000010021701
5/16

RUBRIQUE 6: Mesures à prendre en cas de déversement accidentel

- | | |
|--|---|
| 6.1 Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence: | Évacuer la zone. En cas de fuite, éliminer toutes les sources d'ignition. Assurer une ventilation efficace. Empêcher le rejet dans les égouts, les sous-sols ou n'importe quel endroit où son accumulation peut être dangereuse. Enregistrer les rejets du produit. |
| 6.2 Précautions pour la Protection de l'Environnement: | Endiguer la fuite ou le déversement si cela peut être fait sans danger. |
| 6.3 Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage: | Assurer une ventilation efficace. |
| 6.4 Référence à d'autres sections: | Voir aussi les sections 8 et 13. |



FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

Oxygène comprimé

Date de Publication: 16.01.2013
Date de dernière révision: 15.02.2021

Version: 1.6

FDS n°: 000010021701
6/16

RUBRIQUE 7: Manipulation et stockage:

7.1 Précautions à prendre pour une manipulation sans danger:

Seules des personnes expérimentées et correctement formées devraient manipuler des gaz sous pression. Utiliser uniquement l'équipement spécifié approprié à ce produit et à sa pression et température d'utilisation. Contacter votre fournisseur Ni huile ni graisse. Ouvrir lentement le robinet pour éviter un choc de pression. Utilisez seulement des lubrifiants et des joints compatibles pour l'oxygène. Utiliser seulement des équipements nettoyés pour le service oxygène et compatible avec la pression de l'emballage. Se reporter aux instructions du fournisseur pour la manipulation du récipient. La substance doit être manipulée conformément aux règles et aux procédures d'hygiène et de sécurité. Protéger les emballages contre les risques de dommage. Ne pas traîner, rouler, faire glisser ou tomber. N'enlevez pas et n'endommager pas les étiquettes fournies par le fournisseur pour l'identification du contenu de l'emballage. En déplaçant des emballages, même pour des distances courtes, utiliser un chariot conçu pour transporter des emballages. Toujours fixer les bouteilles en position verticale et fermer tous les robinets lorsque les bouteilles ne sont pas utilisées. Assurer une ventilation efficace. Empêcher l'aspiration d'eau dans le récipient. Interdire les remontées de produits dans le récipient. Eviter les retours d'eau, d'acides et d'alcalis. Entreposer le récipient dans un endroit bien ventilé, à température inférieure à 50°C. Respecter tous les règlements et exigences locales quant au stockage des emballages. Ne pas manger, ne pas boire et ne pas fumer pendant l'utilisation. Stocker conformément à... Ne pas utiliser de flamme ou des dispositifs de chauffage électriques pour augmenter la pression du réservoir. Laisser en place le chapeau de protection du robinet jusqu'au stockage sécurisé de l'emballage contre un mur, ratelier et qu'il soit prêt pour utilisation. Informer immédiatement le fournisseur de tout défaut sur le robinet d'un emballage. Fermer le robinet de l'emballage après chaque utilisation et quand il est vide, même s'il est toujours connecté. N'essayez jamais de réparer ou de modifier les soupapes ou dispositifs de sécurité. Replacer le bouchon et le chapeau du robinet de l'emballage dès sa déconnection Garder le robinet de l'emballage propre et isolé des contaminations particulièrement de l'huile et de l'eau. Si l'utilisateur rencontre une difficulté avec le robinet de l'emballage cesser son utilisation et contacter le fournisseur. N'essayer jamais de transférer des gaz d'un emballage à un autre. Des protections ou des chapeaux devraient être en place sur les emballages

7.2 Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités:

Les emballages ne devraient pas être stockés dans des conditions risquant de générer leur corrosion. L'état général et l'absence de fuite des emballages stockés devraient être vérifiés périodiquement. Des protections ou des chapeaux devraient être en place sur les emballages Stocker les emballages dans un emplacement éloigné du risque d'incendie et loin des sources de chaleur et d'ignition. Tenir à l'écart des matières combustibles. Eviter les aires asphaltées pour le stockage et l'utilisation (risque d'inflammation en cas de renversement). Entreposer à l'écart des gaz inflammables et des autres produits inflammables.



FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

Oxygène comprimé

Date de Publication: 16.01.2013
Date de dernière révision: 15.02.2021

Version: 1.6

FDS n°: 000010021701
7/16

7.3 Utilisation(s) finale(s)
particulière(s):

Aucun(e).

RUBRIQUE 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle

8.1 Paramètres de Contrôle

Valeurs Limites d'Exposition Professionnelle

Aucun des composants ne fait l'objet d'une limite d'exposition.

8.2 Contrôles de l'exposition

Contrôles techniques appropriés:

Prendre en compte un système de permis de travail par exemple pour des activités de maintenance. Assurer une ventilation d'air appropriée. Eviter une atmosphère riche en oxygène (>23,5%). Des détecteurs à gaz devraient être utilisés quand des quantités de comburant peuvent libérées. Assurer une ventilation adéquate, y compris une ventilation par aspiration à la source appropriée pour assurer que la limite d'exposition professionnelle ne soit pas dépassée. Les systèmes sous pression devraient être testés régulièrement contre les fuites. Utilisez de préférence des raccords permanents (ex. tuyauteries soudées). Ne pas manger, ne pas boire ou ne pas fumer pendant l'utilisation.

Mesures de protection individuelle, telles que les équipements de protection individuelle

Informations générales:

Une évaluation de risque devrait être conduite et documentée dans chaque zone de travail pour évaluer les risques liés à l'utilisation du produit et choisir les EPI qui correspondent à ces risques. On devrait considérer les recommandations suivantes. Disposer d'un appareil respiratoire autonome prêt à l'usage en cas de nécessité. Le choix de l'équipement de protection individuel pour le corps devrait être basé sur la tâche à exécuter et les risques encourus.

Protection des yeux/du visage:

Protection des yeux (selon EN 166) pour l'utilisation des gaz.
Ligne directrice: EN 166 Protection individuelle de l'oeil.

Protection de la peau

Protection des Mains:

Ligne directrice: EN 388 Gants.
Informations supplémentaires: Porter des gants de manutention lors de la manipulation des emballages.

Protection corporelle:

Aucune prescription particulière.

Autres:

Porter des chaussures de sécurité lors de la manipulation des emballages.
Ligne directrice: EN ISO 20345 Équipement de protection individuelle - Chaussures de sécurité.

Protection respiratoire:

Non applicable.



FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

Oxygène comprimé

Date de Publication: 16.01.2013
Date de dernière révision: 15.02.2021

Version: 1.6

FDS n°: 000010021701
8/16

Dangers thermiques:	Aucune précaution n'est nécessaire.
Mesures d'hygiène:	Des mesures de gestion des risques spécifiques ne sont pas exigées sous réserve du respect des règles et procédures d'hygiène du travail et de sécurité. Ne pas manger, ne pas boire ou ne pas fumer pendant l'utilisation.
Contrôles d'exposition liés à la protection de l'environnement:	Pour l'élimination des déchets, voir la section 13 de la FDS.

RUBRIQUE 9: Propriétés physiques et chimiques

9.1 Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

Aspect	
État:	Gaz
Forme:	Gaz comprimé
Couleur:	Incolore
Odeur:	Inodore
Seuil olfactif:	La détection des seuils par l'odeur est subjective et inappropriée pour alerter en cas de surexposition.
pH:	Non applicable.
Point de fusion:	-218,4 °C
Point d'ébullition:	-183 °C
Température de sublimation:	Non applicable.
Température critique (°C):	-118,0 °C
Point d'éclair:	Non applicable aux gaz et aux mélanges de gaz.
Taux d'évaporation:	Non applicable aux gaz et aux mélanges de gaz.
Inflammabilité (solide, gaz):	Ce produit n'est pas inflammable.
Limite supérieure d'inflammabilité (%):	Non applicable.
Limite inférieure d'inflammabilité (%):	Non applicable.
Pression de vapeur:	4.053 kPa (-124,1 °C)
Tension de vapeur (air = 1):	1,1 (0 °C) AIR = 1
Densité relative:	1,1 (0 °C, Documentation de référence: Eau)
Solubilités	
Solubilité dans l'eau:	39 mg/l
Coefficient de partition (n-octanol/eau):	Non connu.
Température d'auto-inflammabilité:	Non applicable.
Température de décomposition:	Non connu.
Viscosité	
Viscosité, cinématique:	Aucune information disponible.



FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

Oxygène comprimé

Date de Publication: 16.01.2013
Date de dernière révision: 15.02.2021

Version: 1.6

FDS n°: 000010021701
9/16

Viscosité, dynamique: Aucune information disponible.
Propriétés explosives: Sans objet.
Propriétés comburantes: Comburant

9.2 AUTRES INFORMATIONS:

Gaz ou vapeur plus lourd que l'air. Peut s'accumuler dans les endroits confinés, en particulier au niveau ou en-dessous du sol.

Poids moléculaire: 32 g/mol (O₂)

RUBRIQUE 10: Stabilité et réactivité

10.1 Réactivité: Aucun autre danger de réactivité que les effets décrits dans alinéas ci-dessous.

10.2 Stabilité Chimique: Stable dans les conditions normales.

10.3 Possibilité de Réactions Dangereuses: Oxyde violemment les matières organiques. Peut réagir violemment avec les matières combustibles. Peut réagir violemment avec les agents réducteurs.

10.4 Conditions à Éviter: Aucun(e).

10.5 Matières Incompatibles: Matériaux combustibles. Agents réducteurs. Ni huile ni graisse. Pour la compatibilité matériau voir la dernière version de l'ISO 11114. Prendre en compte le risque potentiel de toxicité dû à la présence de polymères chlorés ou fluorés dans les canalisations d'oxygène en haute pression (>30 bar), en cas de combustion.

10.6 Produits de Décomposition Dangereux: Dans des conditions normales de stockage et d'utilisation, les produits de décomposition dangereux ne devrait pas être produits.

RUBRIQUE 11: Informations toxicologiques

Informations générales: Aucun(e).

11.1 Informations sur les effets toxicologiques

Toxicité aiguë - Ingestion
Produit
Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.



FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

Oxygène comprimé

Date de Publication: 16.01.2013
Date de dernière révision: 15.02.2021

Version: 1.6

FDS n°: 000010021701
10/16

Toxicité aiguë - Contact avec la peau

Produit Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Toxicité aiguë - Inhalation

Produit Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Corrosion ou Irritation de la Peau

Produit Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Blessure ou Irritation Grave des Yeux

Produit Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Sensibilisation Respiratoire ou Cutanée

Produit Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Mutagenicité des Cellules Germinales

Produit Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Cancérogénicité

Produit Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Toxicité pour la reproduction

Produit Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Toxicité Spécifique au Niveau de l'Organe Cible- Exposition Unique

Produit Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Toxicité Spécifique au Niveau de l'Organe Cible- Expositions répétées

Produit Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Risque d'Aspiration

Produit Non applicable aux gaz et aux mélanges de gaz..



FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

Oxygène comprimé

Date de Publication: 16.01.2013
Date de dernière révision: 15.02.2021

Version: 1.6

FDS n°: 000010021701
11/16

RUBRIQUE 12: Informations écologiques

12.1 Toxicité

Toxicité aiguë
Produit

Aucun dégât écologique causé par ce produit.

12.2 Persistance et Dégradabilité Produit

Non applicable aux gaz et aux mélanges de gaz..

12.3 Potentiel de Bioaccumulation Produit

La substance arrive naturellement.

12.4 Mobilité dans le Sol Produit

À cause de sa haute volatilité, le produit ne va probablement pas causer une pollution de la terre ou de l'eau.

12.5 Résultats des évaluations PBT et VPVB Produit

Non classifié en PBT ou vPvB.

12.6 Autres Effets Néfastes:

Aucun dégât écologique causé par ce produit.

RUBRIQUE 13: Considérations relatives à l'élimination

13.1 Méthodes de traitement des déchets

Informations générales:

Ne pas rejeter dans tout endroit où son accumulation pourrait être dangereuse.
Rejeter à l'atmosphère et dans un endroit bien ventilé.

Méthodes d'élimination:

Référez-vous au code d'usages de l'EIGA (Doc.30 "la Disposition de Gaz", téléchargeable à <http://www.eiga.org>) pour plus de conseils sur des méthodes d'utilisation appropriées. Faire reprendre la bouteille par le fournisseur exclusivement. Le rejet, le traitement et l'élimination peuvent être soumis à des lois nationales, régionales ou locales.

Codes européens de déchets

Récipient:

16 05 04*: Gaz en récipients à pression (y compris les halons) contenant des substances dangereuses.



FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

Oxygène comprimé

Date de Publication: 16.01.2013
Date de dernière révision: 15.02.2021

Version: 1.6

FDS n°: 000010021701
12/16

RUBRIQUE 14: Informations relatives au transport

ADR

14.1 Numéro ONU:	UN 1072
14.2 Nom d'Expédition des Nations Unies:	OXYGÈNE COMPRIMÉ
14.3 Classe(s) de Danger pour le Transport	
Classe:	2
Étiquettes:	2.2, 5.1
N° de danger (ADR):	25
Code de restriction en tunnel:	(E)
14.4 Groupe d'Emballage:	–
14.5 Dangers pour l'environnement:	Non applicable
14.6 Précautions particulières à prendre par l'utilisateur:	–

RID

14.1 Numéro ONU:	UN 1072
14.2 Nom d'Expédition des Nations Unies:	OXYGÈNE COMPRIMÉ
14.3 Classe(s) de Danger pour le Transport	
Classe:	2
Étiquettes:	2.2, 5.1
14.4 Groupe d'Emballage:	–
14.5 Dangers pour l'environnement:	Non applicable
14.6 Précautions particulières à prendre par l'utilisateur:	–



FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

Oxygène comprimé

Date de Publication: 16.01.2013
Date de dernière révision: 15.02.2021

Version: 1.6

FDS n°: 000010021701
13/16

IMDG

- | | |
|---|--------------------|
| 14.1 Numéro ONU: | UN 1072 |
| 14.2 Nom d'Expédition des Nations Unies: | OXYGEN, COMPRESSED |
| 14.3 Classe(s) de Danger pour le Transport | |
| Classe: | 2.2 |
| Étiquettes: | 2.2, 5.1 |
| N° d'urgence: | F-C, S-W |
| 14.4 Groupe d'Emballage: | – |
| 14.5 Dangers pour l'environnement: | Non applicable |
| 14.6 Précautions particulières à prendre par l'utilisateur: | – |

IATA

- | | |
|---|--------------------|
| 14.1 Numéro ONU: | UN 1072 |
| 14.2 Nom de transport complet: | Oxygen, compressed |
| 14.3 Classe(s) de Danger pour le Transport: | |
| Classe: | 2.2 |
| Étiquettes: | 2.2, 5.1 |
| 14.4 Groupe d'Emballage: | – |
| 14.5 Dangers pour l'environnement: | Non applicable |
| 14.6 Précautions particulières à prendre par l'utilisateur: | – |

AUTRES INFORMATIONS

- | | |
|--|-----------|
| Aéronefs de transport de passagers et de marchandises: | Autorisé. |
| Uniquement par avion cargo: | Autorisé. |

14.7 Transport en vrac conformément à l'annexe II de la convention Marpol et au recueil IBC: Non applicable

Identificateur supplémentaire:

Eviter le transport dans des véhicules dont le compartiment de transport n'est pas séparé de la cabine de conduite. S'assurer que le conducteur du véhicule connaît les dangers potentiels du chargement ainsi que les mesures à prendre en cas d'accident. Avant de transporter les récipients s'assurer qu'ils sont fermement arrimés. S'assurer que la soupape de la bouteille est fermée et ne fuit pas. Des protections ou des chapeaux devraient être en place sur les emballages Assurer une ventilation d'air appropriée.



FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

Oxygène comprimé

Date de Publication: 16.01.2013
Date de dernière révision: 15.02.2021

Version: 1.6

FDS n°: 000010021701
14/16

RUBRIQUE 15: Informations réglementaires**15.1 Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement:****Règlements UE**

UE. Directive 2012/18/UE (SEVESO III) concernant la maîtrise des dangers liés aux accidents majeurs impliquant des substances dangereuses, et ses modifications:

Produit chimique	N° CAS	Exigence relative au seuil bas	Exigence relative au seuil haut
oxygene	7782-44-7	200 t	2.000 t

Directive 98/24/CEE concernant la protection de la santé et de la sécurité des travailleurs contre les risques liés à des agents chimiques sur le lieu de travail:

Désignation chimique	N° CAS	Concentration
oxygene	7782-44-7	100%

Réglementations nationales

Directive du conseil 89/391/EEC sur l'introduction de mesures pour encourager des améliorations de la sécurité et de la santé des travailleurs. Directive 89/686/EEC sur les équipements de protections individuels. Seuls les produits conformes aux règlements alimentaires (CE) no 1333/2008 et (UE) no 231/2012 et étiquetés comme tels peuvent être utilisés comme additifs alimentaires.
Cette fiche de données de sécurité a été produite pour se conformer au Règlement UE N° 2015/830.

15.2 Évaluation de la sécurité chimique:

Aucune évaluation de la sécurité chimique n'a été mise en œuvre.

RUBRIQUE 16: Autres informations

Informations de révision: Sans objet.



FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

Oxygène comprimé

Date de Publication: 16.01.2013
Date de dernière révision: 15.02.2021

Version: 1.6

FDS n°: 000010021701
15/16

Principales références de la littérature et sources de données:

Des sources diverses de données ont été utilisées dans la compilation de cette FDS, mais elles ne sont pas exclusives :

Agence pour les Substances Toxiques et l'Enregistrement de Maladies (ATSDR) ([http:// www.atsdr.cdc.gov/](http://www.atsdr.cdc.gov/)).

Agence Européenne des produits chimiques : Conseils sur la compilation de Fiches de Données de Sécurité.

Agence Européenne des produits chimiques: Informations sur Substances Enregistrées [http:// apps.echa.europa.eu/registered/register ed-sub.aspx#search](http://apps.echa.europa.eu/registered/register-ed-sub.aspx#search)

Association européenne des gaz industriels (EIGA) Doc. 169 «Guide de classification et d'étiquetage», tel que modifié.

Programme international pour la sécurité chimique (<http://www.inchem.org/>)

ISO 10156:2010 Gaz et mélanges de gaz -- Détermination du potentiel d'inflammabilité et d'oxydation pour le choix des raccords de sortie de robinets.

Matheson Gas Data Book, 7ème Edition.

Institut National pour les normes et la technologie (NIST) Norme faisant référence à la base de données numéro 69.

L'ESIS (Substances chimiques européennes 5 Système d'information) plate-forme de l'ancien Bureau de Produits chimiques européen (ECB) ESIS ([http:// ecb.jrc.ec.europa.eu/esis/](http://ecb.jrc.ec.europa.eu/esis/)).

Conseil Européen des Industries Chimiques (CEFIC)

Réseau de données de toxicologie de Médecine TOXNET de la Bibliothèque Nationale des États-Unis d'Amérique ([http:// toxnet.nlm.nih.gov/index.html](http://toxnet.nlm.nih.gov/index.html)).

Valeurs de seuil limite (TLV) de la Conférence américaine d'Hygiénistes Industriels Gouvernementaux (ACGIH).

Substance spécifique, information des fournisseurs.

Les informations données dans ce document sont considérées comme exactes au moment de son impression.

Texte des mentions H dans les sections 2 et 3

H270	Peut provoquer ou aggraver un incendie; comburant.
H280	Contient un gaz sous pression; peut exploser sous l'effet de la chaleur.

Informations de formation:

Les utilisateurs d'appareils respiratoires doivent être formés. S'assurer que les opérateurs comprennent les risques liés à la suroxygénation. S'assurer que les opérateurs comprennent bien les risques.

Classification selon le règlement (CE) n° 1272/2008 et ses amendements.

Ox. Gas 1, H270

Press. Gas Compr. Gas, H280



FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

Oxygène comprimé

Date de Publication: 16.01.2013
Date de dernière révision: 15.02.2021

Version: 1.6

FDS n°: 000010021701
16/16

AUTRES INFORMATIONS:

Avant d'utiliser ce produit pour un procédé nouveau, il faut effectuer une étude de compatibilité et de sécurité. Assurer une ventilation d'air appropriée. S'assurer que toutes les réglementations nationales ou locales sont respectées. Malgré le soin apporté à sa rédaction, aucune responsabilité ne saurait être acceptée en cas de dommage ou d'accident résultant de son utilisation.

Date de dernière révision:
Avis de non-responsabilité:

15.02.2021
Ces informations sont fournies sans garantie et sont censées être exactes. Les informations doivent fournir la base d'une détermination indépendante des méthodes pour assurer la sécurité des travailleurs et l'environnement.